

## Offre d'emploi : TECHNICIEN(NE) DE MAINTENANCE ITINERANT(E)

La société PRINOTH France, basée à Montmélian, commercialise et assure le service après-vente d'une gamme complète de véhicules sur chenilles, comprenant des équipements de damage alpin et des véhicules utilitaires.



Dans le cadre de son développement permanent, la société PRINOTH France recherche un(e) Technicien(ne) de maintenance itinérant(e).

Dans le cadre de cette fonction, vous serez chargé(e) d'assurer les services d'installation, les **entretiens** et le **dépannage** d'un parc machine, d'assurer la maintenance de ces matériels et de respecter les engagements contractuels propres à chaque client. Vous informerez le client sur le déroulement de la mission et vous valoriserez par vos actions et votre comportement l'image de marque de l'entreprise.

### Le profil recherché

Vous êtes issu(e) d'une formation technique du type Bac à Bac+2 orientée dans la mécanique, l'hydraulique ou dans la maintenance industrielle.

Des compétences en hydraulique, mécanique et électrique sont attendues. Une connaissance des systèmes électromécaniques à énergie hydraulique est appréciée.

Une expérience dans la maintenance des engins agricoles, dans le domaine des travaux publics ou du poids lourds est nécessaire.

Vous faites preuve d'une grande **autonomie** et d'**organisation** afin de gérer au mieux votre planning au quotidien. Vous êtes une personne investie, habile, autonome qui a **envie d'apprendre**. Votre esprit d'initiative, votre goût pour les **déplacements** et votre **sens du service** sont indispensables. Vous savez et aimez résoudre des problèmes. Vous adoptez une attitude transparente vis-à-vis de vos réalisations (compte rendu verbaux et rapports d'interventions)

La maîtrise de l'**anglais** (écrit, oral, vocabulaire technique) est un plus afin de pouvoir échanger avec les usines.

Le permis **B** est indispensable, un véhicule vous sera fourni. Des déplacements quotidiens en France et ponctuels à l'étranger sont à prévoir. Le salaire est sur 13 mois, des primes et autres avantages s'y ajoutent.

